

COMPTE-RENDU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 FEVRIER 2009

Le neuf février deux mil neuf, le Conseil Municipal de Saint Etienne de Crossey s'est réuni en session ordinaire sous la présidence de Monsieur Jean-François GAUJOUR, Maire.

Etaient présents : Mmes BURRIAT, CASSAGNE, MARRANT, PEYLIN, SCOLARI;
MM. BERENGER, BOIZARD, GAUJOUR, MIRALLES PERRET, PERRIN, ROUDET, SCHNEIDER, TROUILLOUD.

Etaient absents : Madame Véronique BURET
Madame Isabelle RONDELET donne pouvoir à Madame MARRANT Myriam
Madame Marie Blanche MONTEREMAL donne procuration à Madame Ghislaine PEYLIN
Madame Véronique COATTRENEC donne procuration à Madame Sandra BURRIAT
Monsieur Denis ROUGEMONT donne procuration à Monsieur Armand PERRIN

Secrétaire de séance : Monsieur SCHNEIDER Vincent

07/2009

APPROBATION AVANT PROJET DEFINITIF DE L'AMENAGEMENT DE LA RUE DU MAGNIN

Suite à la réunion publique qui s'est déroulée le samedi 6 février 2009 de 10 h à midi, monsieur le maire et Monsieur Boizard font part au Conseil des diverses remarques faites par les personnes présentes. Considérant que les remarques ont plus porté sur la sécurité pendant les travaux que sur le projet lui-même, Monsieur le Maire demande au Conseil d'approuver l'avant projet définitif de cet aménagement.

Après discussion et délibération, le Conseil municipal approuve à l'unanimité l'avant projet définitif de l'aménagement de la rue du Magnin

8/2009

ENGAGEMENTS DE DEPENSES AVANT LE VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2009 Badges Gymnase intercommunal

En vertu de l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Locales, jusqu'à l'adoption du budget primitif, sur autorisation de l'assemblée délibérante, le Maire peut « engager, liquider et mandater » des dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice de l'année n-1 déduction faite des dépenses des chapitres 16 et 18.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'il est nécessaire de racheter des badges pour le gymnase intercommunal.

Le devis de la société A.E.V de St Nicolas de Macherin, s'élève à 284,05 € Toutes Taxes Comprises.

Il convient d'autoriser monsieur le Maire à engager cette somme avant le vote du budget 2009, afin de pouvoir liquider et mandater la facture relative à cet investissement d'une valeur arrondie Toutes Taxes Comprises à 285 € TTC.

Après discussion et délibération, le Conseil Municipal à l'unanimité, après avoir vérifié que cette somme ne dépasse pas le quart des crédits ouverts en investissement sur l'exercice 2008, autorise le Maire à :

- signer toutes les pièces nécessaires à cette acquisition,
- à engager la somme correspondante,
- à inscrire ces crédits au budget primitif 2009 M14 à l'article 2188 opération 106 « autres immobilisations corporelles ».

COMMISSIONS

Finances

Monsieur Trouilloud adjoint aux finances indique que le courrier de la crèche parentale demandant des travaux sera examiner en commission de finances.

Scolaire et Solidarité Inter-génération

Madame Ghislaine Peylin Adjointe à la solidarité inter générations informe le conseil qu'un questionnaire élaboré par le Pays Voironnais a été envoyé à tous les parents ayant des enfants de moins de 12 ans pour évaluer les besoins des familles en termes de modes de garde

Monsieur le Maire informe le conseil qu'au vu des effectifs actuels, une classe maternelle devrait être supprimée à la rentrée

Le 21^{ème} festival « La photo fait son cinéma dans le Voironnais » aura lieu du 1^{er} au 30 juin 2009 et comme chaque année le hall de la Mairie sera un des lieux d'exposition. Cette année c'est Edouard Bondaz qui exposera à St Etienne de Crossey.

Le Maire clôt la séance à 20 h 30

La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 9 Mars 2009 à 20 h 30.